

[Text]

time. I am sure he will be available to be helpful to the committee to the extent he can.

On the third question, Mr. Chairman, if my memory serves me right, I think you told me you have available to you, on your steering committee, consultants you are considering hiring. I see no reason why that would not include legal talent. Is there some regulation that prevents you from doing that?

Ms Jamieson: That is not the question, Mr. Minister. You indicated we should have access to legal opinions.

Mr. Munro (Hamilton East): Yes, but I was saying I assume that is a committee decision, and they will avail themselves of it if they require it. As I recall, when I said that, the chairman shook his head in the affirmative.

Ms Jamieson: Yes, I think we can; but I mean legal opinion you have available.

Mr. Munro (Hamilton East): Oh, no, not legal opinions from Department of Justice, although if the committee asked me to obtain them, I would certainly take it up with my . . .

Ms Jamieson: Thank you very much.

The Chairman: Mr. Minister, Mr. Cowie and Mr. Goodleaf, we thank you for appearing today and helping us with our job. There has been some difficulty in having one session. They have been interrupted several times. We thank you for your patience in dealing with our queries. Thanks, Mr. Minister.

Before the members depart, there is one order of business, if I may detain you. There have been informal discussions with the various parties on the subcommittee about a draft order of reference which will allow us to continue our work under the new rules that begin on December 22. I think everybody is familiar with the order. There are no changes in the substantive part.

I am just wondering whether I can get agreement now to take this to the House Leader with the changes agreed to.

Ms Jamieson: Do the changes include item G and the date, Mr. Chairman?

The Chairman: Item G now says:

All items referred to in Item H of the report of the Subcommittee on Indian Women and the Indian Act . . .

and then it spells out item H.

Ms Jamieson: What is the date, Mr. Chairman?

The Chairman: It now reads:

. . . report to the House no later than the first Monday following Labour Day.

Ms Jamieson: Fine.

[Translation]

Je suis sûr qu'il sera disposé à aider le Comité dans la mesure de ses moyens.

Pour ce qui est du troisième point, monsieur le président, si ma mémoire est bonne, je crois que vous m'avez dit qu'il y avait des experts-conseils qui travaillent pour votre comité directeur que vous pourriez engager. Je ne vois pas pourquoi vous n'envisageriez pas d'inclure des avocats. Existe-t-il quelques règlements qui vous empêcheraient de faire cela?

Mme Jamieson: Là n'est pas la question, monsieur le ministre. Vous avez dit que vous étiez d'avis que nous devrions avoir accès à des experts juridiques.

M. Munro (Hamilton-Est): Oui, mais je disais que je suppose qu'il s'agit là d'une décision qui doit être prise par les membres du Comité, et ils auront recours aux experts juridiques si bon leur semble. Si je me souviens bien, quand j'ai dit cela, le président a hoché la tête.

Mme Jamieson: Oui, je crois que c'est possible; mais je faisais allusion aux experts en droit auxquels vous avez accès.

M. Munro (Hamilton-Est): Ah non, je ne voulais pas dire des opinions juridiques du ministère de la Justice, bien que si le Comité me demandait d'en obtenir, je pourrais certainement en discuter avec . . .

Mme Jamieson: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur le ministre, monsieur Cowie et monsieur Goodleaf, nous vous remercions d'être venus aujourd'hui et de nous avoir aidés à faire notre travail. Nous avons eu du mal à organiser cette séance. Elles ont été interrompues plusieurs fois. Nous vous remercions de votre patience dans vos réponses à nos questions. Merci, monsieur le ministre.

Avant que les membres ne partent, il y aurait une autre question, si je puis me permettre de vous retenir. Il y a eu des discussions officieuses avec les diverses parties qui siègent au Sous-comité au sujet d'une ébauche d'ordre de renvoi qui nous permettrait de continuer notre travail en vertu des nouveaux règlements qui seront en vigueur à partir du 22 décembre. Je crois que tous connaissent l'ordre en question. Il n'y aura aucun changement de fond.

Je me demandais simplement si je pouvais obtenir votre consentement maintenant pour transmettre cela au leader de la Chambre avec les changements convenus.

Mme Jamieson: Est-ce que le point G et la date sont inclus dans ces changements, monsieur le président?

Le président: Le point G se lit maintenant comme suit:

Tous les points dont il est question au point H du rapport du Sous-comité sur les femmes indiennes et la Loi sur les Indiens.

on donne ensuite tous les éléments du point H.

Mme Jamieson: Quelle est la date, monsieur le président?

Le président: On y dit maintenant:

. . . se rendent en Chambre le premier lundi après la fête du Travail, au plus tard.

Mme Jamieson: Très bien.